



MICROFICHE N°

04330

République Tunisienne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية
وزارة الزراعة

المركز القومي
للتوثيق الفلاحي
تونس

F 1

MINISTÈRE
DE LA PRODUCTION AGRICOLE
ET DE L'AGRO-ALIMENTAIRE

CNDA 4330



GROUPEMENT INTERPROFESSIONNEL DES LEGUMES



RAPPORT D'ACTIVITES
1985 - 1986



MARS 1987

7 ème... P.O.O.I.I.E.ACTIONS DE DEVELOPPEMENT DE LA PRODUCTIONP.O.O.E.1°) MULTIPLICATION DE SEMENCES DE FORTE
DE TERRE

- 3 -

2°) APPROVISIONNEMENT EN SEMENCES ET
PLANTS

- 22 -

3°) EXPERIMENTATION

- 28 -

En matière d'actions de développement de la production maraîchère, la contribution du G.I.L. pour la campagne 1926/1937 a porté notamment sur :

- La production de 5000 T de semences de pois de terre dont 3000 T destinées aux cultures d'arrière saison et 2000 T pour les cultures de primeur. ..

Ce dernier tonnage a été déduit des importations.

La localisation et les conditions techniques et économiques dans lesquelles a eu lieu cette production sont décrites, les problèmes posés à chaque niveau ont été mentionnés. Seul l'encadrement technique des multiplicateurs demande à être consolidé et l'affectation d'une assez grande ferme dans les périmètres irrigués de landouba constituer un " noyau dur " dans le domaine de la production de semences destinées aux cultures de primeur.

- L'approvisionnement du pays en semences maraîchères de primeur (90 % des besoins nationaux) et de semences de saison (10 à 40 % selon les espèces). De même que le G.I.L. a multiplié et diffusé certaines variétés sélectionnées par l'I.N.R.A. et continue à produire des plants dans ses pépinières de Monastir et de Sfax.

Tous ces intrants sont de qualité et écoulés à prix croissant.

En matière d'actions économiques et commerciales, le Groupement a :

- Exporté de la tomate et de l'haricot vert pour le compte de Coopératives de Services Agricoles et d'Offices de Mise en Valeur et ce moyennant des prix minimums garantis à la production.

- Contrôle à Marseille l'exportation des primeurs de Tunisie et notamment celle de pomme de terre (5000 T) .

- Participé à l'organisation et au suivi de la campagne de transformation de la tomate .

- Agi en matière de stabilisation des prix des légumes pour acquérir , stocker et écouler 3000 T de pomme de terre de saison au prix producteur de 130 D / T . De même qu'il est intervenu pour acheter et faire transformer en haricots 154 T de poisent rouge essentiellement de la région de Kairouan .

Parallèlement à toutes ces interventions qui constituent le fond de fonds des activités du G.I.L , celui ci participe à toutes les manifestations , séminaires de travail , journées nationales et régionales touchant la production ou l'écoulement des légumes .

Un bulletin et un flash informations sont édités et diffusés auprès des professionnels .

PROJET DE MULTIPLICATION DE SEMENCES
DE POMME DE TERRE

Parmi les trois cultures de pomme de terre , pratiquées habituellement en Tunisie , les rendements les plus bas sont enregistrés en arrière saison , et ce pour plusieurs raisons , dont la qualité des semences utilisées (localement) . Pour remédier à cette situation , et suite à l'extension sensible des périmètres publics irrigués , un projet national de multiplication de semences de pomme de terre a été élaboré et mis en application à partir de la campagne agricole 1976/1977 .

Le projet a donc démarré en produisant de la semence locale améliorée prête à être plantée en Août dans les régions continentales qui ne peuvent obtenir de la semence sur place vu le fait qu'elle arrachent au cours du mois de Juillet .

En outre , certains producteurs côtiers s'approvisionnent également auprès du projet en question .

Par ailleurs , et à partir de la campagne 1983 /1984 , où un premier entrepôt frigorifique d'une capacité de 1500 Tonnes a été achevé , le projet a démarré aussi la multiplication de semence destinée à la culture de primeur . Une deuxième unité frigorifique a été également achevée afin qu'elle soit fonctionnelle en Juin 1985 , ce qui porte à 3000 Tonnes , la capacité frigorifique totale disponible actuellement .

Pour , qui est du volume de production réalisé , les données chiffrées ci - après , permettent de dire qu'il y a une progression continue sauf en 1981/ 1982 où le mildiou a ravagé beaucoup de cultures :

CAMPAGNES AGRICOLLES	PRODUCTION DE SEMENCES EN TONNES		OBSERVATIONS
	ARRIERE - SAISON	PRIMEUR	
1976/1977	63,500	-	
1977/1978	158,500	-	
1978/1979	319,700	-	
1979/1980	880,000	-	
1980/1981	860,000	-	
1981/1982	740,000	-	MILDIU
1982/1983	848,414	-	
1983/1984	712,000	788,000 *	MILDIU EN
1984/1985	1056,000	1307,647 *	ARRIERE SAISON
1985/1986	3030,776	2068,370	
1986/1987	3500 **	3000 **	

* Une forte proportion de ces semences ont été utilisées en culture d'arrière saison, vu la demande exceptionnelle enregistrée cette année là.

** Prévisions.

A / APERÇU SUR LE DÉROULEMENT DE LA CAMPAGNE 1985 / 1986

D'une manière générale, le déroulement de la campagne a été satisfaisant grâce aux efforts louables déployés par l'équipe du projet dans des moments difficiles tout au long du suivi des cultures, et en particulier lors de l'épuration, le défanage, l'arrachage, le transport et le stockage. Ci après, nous donnons, le calendrier des activités au cours de la campagne permettant de montrer que le travail est réparti sur toute l'année :

- * Agréage des parcelles destinées à la multiplication : Octobre
- * Distribution des semences pré-germination et derniers préparatifs avant la plantation : fin - Janvier

- Plantation : Décembre - Début Mars
- Epuration et suivi (traitements, buttages ..) : Mars - Mai
- Défanage / : Fin Avril-Mi Juin
- Arrachage , transport des semences : Mai - Début Juillet
- Stockage
 - Traditionnel (arrière saison) : Mai - Juillet
 - Frigorifique (primeur) : Juillet - Octobre
- Enchallages - Expéditions
 - Pour la culture d'arrière saison : Août - Septembre
 - Pour la culture de primeur : Novembre - Décembre .

- 1/ - ZONES D'IMPLANTATION :

Vu le fait qu'une grande partie de la semence produite est dirigée vers les zones continentales pour être plantée en Août (afin d'échapper aux gelées précoces de Novembre , voire même d'Octobre) , la zone de multiplication retenue en conséquence , est le Cap - Bon pour approvisionner la culture d'arrière saison. En effet, le Gouvernoret de Nabeul est soumis à l'adoucissement des températures en hiver grâce à la proximité de la mer, ce qui nous permet de planter tôt la semence de base (Décembre) afin que l'arrachage puisse avoir lieu en Mai .

Pour la multiplication des semences destinées à la culture de primeur , les zones suivantes qui sont plus froides que le Cap - Bon , ont été retenues :

- Jendouba
- La Basse Vallée de la Medjerda (Bari El Atri - Tébourba)
- Kairouan (Agro.Combinat El Alam)
- Côte Est de Bizerte (Ghar El Melh , Aouja , Bejou)
- Enfida .

La plantation dans ces dernières régions est plus tardive de même que la récolte, permettant ainsi un allègement quant aux frais du stockage frigorifique .

- 2/ CHOIX DES MULTIPLICATEURS :

Le multiplicateur doit avoir un bon niveau de technicité , autrement dit il est familiarisé avec la culture de pomme de terre de consommation .

Par ailleurs , il doit présenter une certaine disponibilité quant à la conduite technique de ses champs .

Pour ce qui est de l'agrégats des parcelles elles - mêmes , celui-ci est lié à un certain nombre de facteurs dont :

- L'assolement pratiqué
- La topographie du terrain qui doit faciliter l'irrigation .
- La disponibilité suffisante en eau .
- La nature du sol
- L'existence de brise - vent
- La parcelle doit être , autant que possible , indemne . de plantes adventices du type chiendent , cyperus ou oxalis , qui restent difficiles à combattre .

Quant au nombre de multiplicateurs avec lesquels des contrats ont été établis , il est de 182 (contre 120 au cours de la campagne 1984/1985 , et 75 en 1983 / 1984) répartis comme suit :

- Cap - Bon : 121
- Bizerte : 28
- Jendouba : 27
- Besse Vallée : 3
- Kairouan : 1
- Enfida : 1

- 3/ SUIVI DES PARCELLES

- a) - PREPARATION DU SOL ET ENGRAIS UTILISES

La préparation du sol nécessite un labour moyen , et deux recroisements minimum , pour casser le motas (s'il y en a) et ameublir le sol . Les quantités d'engrais de fond apportées sont en moyenne comme suit :

- 250 unités K_2O soit 500 kg environ de Sulfate de potasse .
- 400 unités P_2O_5 soit 800 kg de Super phosphate 45 %
- 20 à 30 tonnes de fumier à l'he .

Quant à l'Azote , il est apporté en deux fois en couverture (120 à 150 unités au total) .

- b) - VARIETES UTILISEES , DISTRIBUTION DES SEMENCES ET
EPOQUES DE PLANTATION :

Les variétés utilisées sont les suivantes :

- Spunta : 800 Tonnes Classe A et
500 Tonnes Classe Elite
- Claustar : 100 Tonnes Classe Elite
- Ajax : 4 Tonnes Classe Elite (à titre d'essai) .

La Classe E est destinée à être multipliée pour approvisionner en plants la culture de primeur , après un stockage frigorifique (Juin à Octobre) .

La Classe A donne des semences pour être utilisées en culture d'arrière saison .

L'importance de la Spunta s'explique par le fait qu'elle donne de bons rendements en culture d'arrière saison , et qu'elle produit de gros tubercules allongés , bien cotés sur le marché de la consommation .

Cette dernière variété dominera le marché national tant qu'une variété de remplacement en culture d'arrière saison n'a pas été trouvée et tant que le consommateur tunisien préfère les gros tubercules .

Par ailleurs , la distribution des semences selon la Classe et la zone de multiplication , ainsi que les époques de plantation , figure dans le tableau qui suit :

ZONES DE MULTIPLICATION	QUANTITE DE SEMENCE LIVREE EN TONNES			EPOQUES DE PLANTATION
	VARIETE SPUNTA		VARIETE CLAUSTAR E.	
	CLASSE A	CLASSE E		
1- CAP BON	800 ^T ,6	-	5	Fin Dec. - Janvier
2- BIZERTE	-	30,850	2	Fin Janvier - Février
3- BASSE VALLEE DE LA MEDJERDA	-	110	40	Fin Janvier - Début Mars
4- A.C. ENPIDA	-	20	5	Fin Février
5- AC. EL ALPH	-	15	5	Début Mars
6- JENDOUBIA	-	255	42,825	Fin Février - Début Mars
<u>TOTAL</u>	800 ^T ,6	468,850	95,825	-

Il apparaît ainsi que plus on va vers l'intérieur du pays et plus la date de plantation se trouve être retardée à cause des gélées tardives.

La plantation a lieu à partir du mois de Décembre au Cap - Bon, et fin Février - Début Mars à Jendouba et El Alen (Kairouan). Pour ce qui est de la quantité moyenne de semences distribuée par multiplicateur et par zone, elle est la suivante :

Z O N E S DE MULTIPLICATION	VARIETE SPUNTA ET VARIETE CLAUSTR	
	CLASSE A	CLASSE E
1/ Cap Bon	7,4	-
2/ Bizerte	-	3,4
3/ Bease Vallée	-	50
4/ AC Enfid	-	25
5/ AC El Alen	-	20
6/ Jendouba	-	11

Il ressort nettement, de ce qui précède, que le domaine statique (Agro - Combinats) est le seul qui peut absorber de grandes quantités de semences. Pour le reste, Jendouba vient en tête (nouveaux pépinières aménagées) puis le Cap-Bon et enfin Bizerte (normallement).

c) - IRRIGATION :

L'irrigation à la rate (ou à la rigole) est celle qui domine, malgré le gaspillage d'eau (ruissellement, évaporation directe).

Les tubercules se trouvent à leur tour détériorés (verdissement) puis pourris par les coups de soleil et la taïgne.

Dans les grandes surfaces destinées à la multiplication, l'irrigation à l'aspersion est plus indiquée : puisque la répartition de l'eau est homogène et les frais de main d'œuvre se trouvent amoindris. Cependant, il faut être très vigilant quant à la déclaration des foyers de mildiou qui peuvent évoluer rapidement et entraîner de gros dégâts.

Les traitements phytosanitaires sont à appliquer, après chaque irrigation.

Enfin, certains champs ont souffert de la sécheresse vu le fait que l'année n'a pas été pluvieuse.

- d) - TRAITEMENTS PHYTOGÉNÉTIQUES

Suite à la campagne 1981/1982 où le Mildiou a sévit dangereusement dans les champs, le G.I.I. a pris ses précautions afin de livrer les produits de traitements anti - fongiques et anti - oïdies, aux multiplicateurs pour les inciter à traiter leurs champs quand il le faut. La valeur des produits chimiques distribués sera considérée comme un crédit en nature (sans intérêts), au même titre que la semence de base, remboursable en fin de campagne.

La lutte contre les pucerons est surtout renforcée dans les parcelles issues des plants classe Élite, afin de réduire la propagation des virus, véhiculés par ces genres d'insectes.

- e) - EPURATION

C'est une opération capitale en matière de production de plants. Son but est d'arrêter la propagation des virus en éliminant les plantes malades qui présentent les symptômes habituellement requis (les tubercules sont également éliminés).

L'épuration, qui est une opération pénible et délicate, commence si tôt que les plantes montrent un symptôme (attaque secondaire) et se poursuit en éliminant également les plantes atteintes par les vecteurs des virus, à savoir les pucerons (attaque primaire).

Actuellement, peu de multiplicateurs font l'épuration si bien que les techniciens du G.I.I., se trouvent être dans l'obligation de la faire, sous peine d'obtenir des plants de qualité médiocre.

L'épuration passe ainsi pour être une opération délicate (ne pas confondre un plant sain avec un autre au début d'attaque) et éprouvée.

La norme, à laquelle on a abouti est qu'un technicien puisse épurer 50 hectares.

Si pour les champs dont la semence produite est destinée à la culture d'arrière saison, on cherche d'abord à planter tôt pour arracher tôt (semence physiologiquement avancée), il n'en est pas de même pour les parcelles destinées à produire la semence de premier, où la règle d'art

utilisée est l'épuration (afin de garantir un aspect phytosanitaire acceptable) .

Le passage à la production de plants destinés à la culture de primeur , nous incite à être très vigilant quant à la dissémination des maladies virales , afin de pouvoir les réduire au maximum, surtout que ces plants locaux vont se trouver en compétition directe avec les plants importés .

L'épuration qui doit être conduite avec soin et qui n'est pas encore pratiquée par la majorité des multiplicateurs , continuera à être menée par les agents du G.I.L ce qui nécessitera un renfort supplémentaire en agents.

- 4/ - DÉFANAGE - ARRACHAGE :

Comme pour l'épuration , le défanage qui consiste à éliminer la masse foliaire au moment opportun , est encore une opération non appliquée par les multiplicateurs du Cap-Haï et de Bizerte en particulier de peur qu'elle ne soit à l'origine d'une baisse de rendement , bien que ce dernier est pris en considération au moment de la fixation du prix de cession des semences produites . L'intérêt du défanage , consiste à :

- Eviter la migration du virus , des feuilles vers les tubercules.
- Limiter le grossissement et
- Permettre à la peau de " durcir " , donc préparer les tubercules à une perte minimale au cours de la période de stockage .

En général et dans les zones d'introduction récente de la culture de la pomme de terre, le défanage est respecté car les multiplicateurs préfèrent suivre les conseils qu'on leur donne par crainte de se trouver dans des situations embarrassantes .

Le défanage, est fonction aussi , des cours pratiqués sur le marché de la consommation .

Par ailleurs , et vu l'ampleur qu'a connu le projet (pour son efficacité et son importance) , le G.I.L peut examiner le cas de fourniture de matériel spécifique ou de produits chimiques utilisés au cours du défanage afin de généraliser et de faciliter cette opération .

Dans le tableau qui suit nous donnons les époques de défanage et d'arrachage des zones de multiplication .

ZONES DE MULTIPLICATION	EPOQUE DE DEFAVAGE	EPOQUE D'ARRACHAGE
1/ CAP BON	FIN AVRIL - MI MAI	MAI - DEBUT JUIN
2/ BIZERTE	DEBUT JUIN	FIN JUIN
3/ BASSE VALLEE	DEBUT JUIN	FIN JUIN
4/ A.C ENFIDA	MI JUIN	FIN JUIN - DEBUT JUILLET
5/ A.C EL ALEM	MI JUIN	FIN JUIN - DEBUT JUILLET
6/ JENDOUBA	MI JUIN	FIN JUIN - DEBUT JUILLET

Dans les garrigues pédonculées, l'arrachage est fait mécaniquement, pour le reste il est réalisé à la traction animale, voire même à la main (région de Bizerte).

Au Cap = Bon, l'arrachage se pratique tôt, afin que les semences utilisées en arrière saison soient réveillées au moment de la plantation (Août).

Certains multiplicateurs, continuent à arracher à des heures chaudes de la journée et à exposer leur semence au soleil, ce qui est à déconseiller formellement pour éviter les pourritures et les attaques de pucerons. Pendant l'arrachage, il est préférable d'éviter la dessiccation du sol, en apportant un peu d'eau de temps à autre.

Enfin, la quantité de semence agréée par le C.I.L. varie entre 30 et 60 % du rendement brut, qui reste selon tous les cas tributaire des apports apportés à la culture.

22/ RESEAULTS OBTENUS ET STOCKAGE

La quantité de semence agréée par le C.I.L. a dépassé, pour la première fois 5000 T, réparties comme suit :

- 3030,778 pour la culture d'arrière saison, et
- 2065,370 pour la culture de primeur.

Les prix de cession de semences produites, figurant sur le contrat étaient les suivants :

- 150 dinars pour la tonne de semence " Classe B " provenant de la Classe A .

- 150 dinars pour la tonne de semence " Classe A " provenant de la Classe B .

Par ailleurs , et dans le souci de compresser les frais de culture, la semence " de base " Classe A a remplacé la Classe élite pour la multiplication des plants destinés à la culture d'arrière saison .

Ainsi , la Classe élite n'est encore utilisée que pour produire des plants destinés à la culture de primeur .

Les quantités de semences de base distribuées et celles agréées par le G.I.L sont consignées dans le tableau suivant :

VARIETES ET CLASSES	SEMENCE DE BASE DISTRIBUEE (TONNES)	SEMENCE AGREEE (TONNES)	SAISON DE CULTURE
SPURTA A	809,8	3.030,776	ARRIERE SAISON
SPURTA E	408,850	1.704,721	PRIMEUR
CLAUSTAR E	69,075	351,649	PRIMEUR
T O T A L	1.498,275	5.117,146	

Pour la culture d'arrière saison , les commandes enregistrées après du G.I.L , par les Offices de mise en valeur agricole , les Coopératives de service agricole , ainsi que les privés , ont dépassé 4250 tonnes .

Dans la région de Jendouba où la culture de pomme de terre connaît une extension importante, plus de 1000 tonnes ont été distribuées par l'intermédiaire de l'Office de mise en valeur agricole .

Pour ce qui est de la culture de primeur , les semences produites ont été utilisées surtout au Cap - Bon , au Sahel et à Bizerte .

Les rendements moyens obtenus, en culture de plants varient entre 10 et 15 Tonnes / ha . Par ailleurs , et vu le fait que le nombre de parcelles est très élevé et que leur forme n'est pas toujours régulière, on préfère alors parler de coefficient de multiplication qui est défini comme étant le rapport entre la semence de base plantée , et celle produite .

Dans le tableau qui suit , nous donnons les coefficients de multiplication obtenus par zone :

ZONES DE MULTIPLICATION	COEFFICIENTS DE MULTIPLICATION		
	SPUNTA A	SPUNTA E	CLAUSTAR E
CAP BON	3,38	-	-
BIZERTE	-	4,36	5,53
BASSE VALLEE	-	2,50	2,82
A.C ENFIDA ET			
A.C EL ALEM	-	-	-
JENDOUBA	-	3,52	5,11

Pour ce qui est de la variété Ajax , le taux de multiplication a été de 5 parce qu'il a porté sur de petites quantités de semences de base .

Le plus bas taux enregistré est celui de la zone de la Basse Vallée de la Medjouda (à part la ferme de Borj El Amri) .

La zone du Cap - Bon a donné des résultats moyens , alors que dans les régions de Bizerte et de Jendouba , les taux de multiplication ont été encourageants .

D'une manière générale , le taux de multiplication moyen varie entre 3,5 et 4 . Certains multiplicateurs obtiennent des chiffres records comme 7 ou 8 , mais c'est rare, car la culture nécessite des soins particuliers et permanents . L'exécution des travaux doit avoir lieu aux

moments opportuns .

La densité de plantation compte beaucoup .

En culture de plants on a tendance à considérer le nombre de tiges au mètre carré et non le nombre de tubercules . Ainsi au cas où les tubercules utilisés appartiennent au gros calibre (55/60 par exemple) la plantation sera espacée (tous les 35 cm environ au lieu de 30 cm) puisque le nombre de germes par tubercule est sensiblement élevé (4 à 6) .

5/ - STOCKAGE :

Le type de stockage utilisé , varie selon la destination de semences produites .

a) - STOCKAGE TRADITIONNEL AMÉLIORÉ

Il est de courte durée (deux à trois mois) et intéresse uniquement les semences destinées à la culture d'arrière saison . A cet effet , on utilise l'armature métallique des grands tunnels, recouverte par des roseaux secs assemblés , afin de créer de l'ombre . Les balles de paille légèrement espacées pour l'aération servant de clôture en pareils cas .

Les produits utilisés en cours du stockage ont été les suivants :

- Le Dithane M 45 (2 KG / T)
- Le K OTHRINE (décis en poudre) 3 KG / T .

Au cours des campagnes précédentes on a utilisé le Perethion 1 % (actuellement prohibé) contre d'éventuelles attaques de taïgne , ce produit outre le fait que son prix est bas , offre plus de protection que le K OTHRINE et dans ce contexte le G.I.L demande à ce qu'il y ait une dérogation spéciale à cet effet (le produit est à utiliser pour le stockage de la semence uniquement) .

L'utilisation du decis liquide ou en pulvérisation pose le problème du séchage des tubercules avant le stockage , surtout quand il s'agit de très grandes quantités .

Par ailleurs et en plus du centre de stockage situé à la station du G.I.L à Soliman , deux autres centres extérieurs ont été installés à cette occasion , afin de pouvoir resorber rapidement les semences .

Enfin et vu le fait qu'au cours de la campagne agricole , la pluviométrie n'a pas été suffisante , et malgré la vigilance accrue vis à vis des attaques de taïgne , quelques foyers ont pu être déclarés et éliminés .

c) - STOCKAGE PAR LE FROID

Après la première unité de réfrigération qui est devenue opérationnelle au cours de la campagne 1983/1984 et dont la capacité est de 1500 tonnes, une deuxième unité similaire est venue renforcer notre capacité de stockage frigorifique, la portant ainsi à 3000 tonnes.

La méthode utilisée pour l'entreposage des semences, est la suivante :

- Faire remplir les chambres frigorifiques d'une manière progressive.
- Aménager des rouleaux pour l'aération.
- Elever le degré hygrométrique relatif à 85 - 90 %.
- Faire chasser la température jusqu'à 15 ° et la garder stable durant deux semaines environ afin que les blessures occasionnées éventuellement, aux tubercules, soient cicatrisées.
- Continuer à diminuer la température ambiante de 1 à 2°C par 24 heures.
- Stabiliser la température de stockage à 4°C.
- Période de stockage : Juillet à Octobre.

Au cours du stockage des contrôles quotidiens sont effectués au niveau de la température et de l'humidité.

Avant le retrait des semences, la température est élevée progressivement de 1 à 2°C par 24 heures jusqu'à la température ambiante.

Les caisses d'entreposage sont du type palettes en bois, contenant 500 kg environ (le poids moyen d'un m³ de paille de terre de 880 kg).

Il est à signaler que quelques lots de semences, ont été déclassés après le stockage, et comme nous l'avons dit auparavant la plupart des semences distribuées ont intéressé les zones du Cap - Bon, Bizerte et le Sahel.

Enfin, et d'après les sondages effectués par le G.I.I. au cours de la campagne écoulée, les rendements obtenus par la semence locale en culture de primeur oscillent entre 15 et 20 tonnes à l'hectare (contre 10 à 12 habituellement) et qu'on obtient des tubercules d'une grosseur homogène (le nombre de tiges par plante a atteint huit dans certains cas).

6/ MOYENS HUMAINS ET MATERIEL

Les résultats positifs auxquels on a abouti, n'ont pas été obtenus par hasard. Bien au contraire, ceci n'a été rendu possible que grâce à la présence permanente, ou presque, de nos techniciens, malgré leur nombre réduit, auprès des multiplicateurs, afin de les encadrer et de les aider à mieux suivre leurs champs.

L'amélioration des services rendus, ainsi que le renforcement de la vigilance exercée, nécessitera obligatoirement un renforcement des moyens humains et matériels et à ce titre le recrutement d'un nouveau technicien affecté à Jendouba, n'a été que bénéfique.

Par ailleurs, le nombre de techniciens ayant été mobilisés au cours de cette campagne, est le suivant :

- Agréage des parcelles
- Distribution des semences
- Plantation
- Suivi des cultures
- Epuration 7
- Défanage
- Arrachage
- Transport
- Stockage
- Etalage - Expédition 2 x 2
- Coordination 1
- Nombre de véhicules affectés
- en permanence au projet 4

7/ - DIFFICULTES DE MISE EN OEUVRE ET SOLUTIONS PROPOSEES

1°) - L'Assèchement n'est pas toujours respecté. Ceci est dû essentiellement à l'exiguïté des parcelles surtout dans les régions de Bizerte et du Cap - Bon.

- L'Agréage doit porter sur des exploitations de grandes surfaces. A la Hauteville seule culture par on pourrait être retenue (pour les plants destinés à la culture d'arrière saison).

2) - L'apport de fumier, reste toujours insuffisant

- Développer l'élevage des animaux

3°) - Le problème du gros calibre utilisé en semence de base entraîne un investissement important à l'hectare .

- Alléger la densité de plants à l'hectare tout en maintenant la même densité de tiges .

4°) Certains producteurs vendent une partie de leur semence de base , avant la plantation , ce qui entrave nos prévisions .

- De tels producteurs , seront écartés au cours de la campagne suivante .

5°) - La conservation des plants avant la plantation n'est pas toujours bien faite (sacs empilés les uns sur les autres) , malgré nos conseils .

- Généraliser les techniques de pré-germination .

6°) La pratique du coupege des tubercules constitue encore un frein quant au développement de la multiplication .

- Persuader les multiplicateurs de ne pas faire l'opération, et à défaut le contrat ne sera pas renouvelé .

7°) - L'utilisation excessive de l'Azote , au delà de la moitié du cycle végétatif de la plante, retarde la maturité des tubercules , chose qu'on veut éliminer .

- Faire comprendre aux multiplicateurs que la production de semence diffère de celle réservée à la consommation .

8°) Négligence momentané quant à l'application des traitements phytosanitaires au moment opportun .

- Le G.I.L a pris la précaution , de fournir (en même temps que les semences de base) les produits de traitements, pour encourager les multiplicateurs à les utiliser fréquemment , afin de protéger leur culture .

9°) - L'approvisionnement en eau , des plantes est irrégulier vu le fait qu'il y a d'autres cultures en même temps : tomate , melon , piment pastèque .

- Faire admettre au multiplicateur , qu'un équilibre doit exister entre les ressources en eau de son exploitation et la surface cultivée , et

qu'en cas contraire , il serait le premier lésé .

10°) - L'épuration est une opération qui continue à être réalisée par nos agents, alors que dans la pratique ces derniers sont chargés du suivi technique des champs et de la bonne marche des différentes opérations .

- Convaincre les agriculteurs que sans épurations il ne peut y avoir de production de plants .

11°) - La fluctuation des prix sur le marché de la consommation entraîne selon les années des perturbations sensibles au niveau des quantités de semences collectées .

- L'offre raisonnable et continue sur le marché de la consommation, empêche celui-ci d'enregistrer des cours " hors bornes " . La lutte contre le Mildiou , essentiellement peut nous garantir une bonne récolte et éviter par là même la hausse exagérée de la mercuriale .

12°) - Risque de mélange de semences provenant de deux classes différentes A et E .

- Ne livrer au multiplicateur qu'une seule classe , tout en le persuadant de ne faire que de la multiplication uniquement

13°) - L'arrivée en masses d'un grand nombre de multiplicateurs , à la station de stockage , crée une " queue " interminable , en plus de l'action du soleil sur les tubercules (Mai , Juin) .

- L'acquisition d'une chaîne de triage peut faciliter, éventuellement le travail , en augmentant l'absorption du volume journalier de semences .

14°) Au niveau des expéditions des semences emballées vers les Offices de mise en valeur agricole (Août - Septembre) une certaine perturbation a été relevée suite à l'envoi simultané de semences provenant de différents Offices .

- Un calendrier d'enlèvement doit être établi avec tous les offices , s'efforcer à sa bonne application .

15*) - Certains multiplicateurs ne remboursant pas leurs crédits contractés auprès du G.I.L pour différentes raisons (manque de soins apportés à la culture, panne d'eau, vente de semence sur le marché de la consommation etc) .

- Le contrat de culture ne sera pas renouvelé au cours de la campagne suivante, à moins que les dettes soient remboursées .

- 15*) - Les caisses plastiques distribuées auprès des multiplicateurs pour leur faciliter la collecte des semences, ne sont pas remises au G.I.L une fois l'arrachage terminé .

- Instaurer un loyer modique par saison, que le multiplicateur doit supporter .

Enfin, et pour résumer, et faire apparaître les difficultés les plus saillantes, rencontrées au cours de cette campagne, on peut citer par ordre d'importance :

- L'Assolément à faire respecter .

- L'épuration : elle reste tributaire du nombre de techniciens travaillent au sein du projet . Quelques multiplicateurs uniquement sont convaincus de son opportunité . Ce problème ne sera résolu qu'avec le renforcement des moyens humains . En outre et avec l'équipe actuelle, nous ne cessons de déployer des efforts continus afin de convaincre les multiplicateurs qu'une telle action est capitale en matière de multiplication .

Le fait que la plupart des producteurs admettent le fait que la multiplication est une opération rentable, ajouter à cela la crédibilité qu'ils ont trouvé auprès du G.I.L (suivi continu des champs, conseils techniques, et surtout prix de cession), nous mettra, en droit, de demander aux agriculteurs, d'assurer cette opération par eux-mêmes tout en leur garantissant le soutien de nos techniciens .

- Le défanage : beaucoup de multiplicateurs ne le font pas auprès pour avoir de gros tubercules, chose qui est déconseillée en matière de multiplication de semence, et ce pour deux raisons au moins :

1°) Le calibre de la semence préférée , est le moyen .

2°) Les gros tubercules sont obtenus , une fois , l'appareil foliaire devient sec, par conséquent il y a de très fortes chances que les tubercules soient virgés .

La défense pourra être généralisée , une fois , l'introduction des produits chimiques (défoliants) ou d'instruments spécialisés (couteaux mécaniques , sera faite sur une grande échelle .

- Le calibrage : la proportion des calibres livrés au GIL est fonction des cours sur le marché de la consommation . Certains producteurs ne viennent pas à temps chercher leur écart de triage .

En culture de semence, il faut lutter à tout prix l'égrenage du gros calibre .

Les dégâts de taigne peuvent apparaître sur les tubercules en période chaude , aussi est-il conseillé aux producteurs de n'arracher qu'en période fraîche de la journée (tôt le matin , tard le soir) . Le contrôle des arrachages , pour éviter les sélections de différentes origines, doit être sévère et pour cela il faut disposer d'un personnel en nombre suffisant et là aussi le renforcement de l'équipe actuelle n'est plus à démontrer .

- Le transport des semences, lui aussi , des champs vers les centres de stockage , ne doit se faire qu'au cours des périodes fraîches de la journée pour éviter les coups de soleil , immédiats , et la pourriture plus tard .

**RECAPITULE DE LA CAMPAGNE 1965/1967.
ET MOYENS A PREVOIR.**

Pour la culture d'arrière saison, 1500 Tonnes seront produites, en effet 900 Tonnes de la variété Spunta seront utilisées.

Pour ce qui est de la culture de premier, et vu le fait qu'on dispose déjà de deux entrepôts frigorifiques d'une capacité globale de 3000 Tonnes, 500 tonnes de semences de haute classe Elite seront acquies pour remplir les deux entrepôts en question (600 Tonnes Spunta et 700 Tonnes Clouster).

Le projet est appelé à s'étendre sur les nouvelles terres, mises en cultures irriguées (par exemple Jendouba), où l'infrastructure d'exploitation existe (eau, terre, assolement respecté ...) et où les producteurs sont vivement intéressés par la production de plants.

La continuité et l'efficacité du projet restent intimement liées à la qualité des semences qu'on produit. L'expérience a montré qu'un bon agriculteur bien encadré et qui reçoit fréquemment la visite des agents du G.I.I., ne fait que suivre et appliquer les règles de production. Aussi et avec l'extension du projet, est-il plus que souhaitable, de voir le projet se renforcer en cadres humains et matériels :

Moyens à prévoir :

Encadrement : 11 techniciens dont quatre supplémentaires au minimum.

Véhicules : Six dont deux supplémentaires.

Enfin, il est important de signaler que la plupart de nos multiplicateurs sont sensibilisés de plus en plus vers l'utilisation des semences améliorées provenant des champs de multiplication (l'agriculteur commence à changer ses habitudes notamment en utilisant les cultures moyennes au lieu des petites), et que la réussite du projet provient de la bonne relation technicien - agriculteur et de l'esprit d'équipe qui règne entre tous les techniciens travaillant au sein du projet.

2°/ (-) PROVISIONNEMENT EN SEMENCES ET PLANTS

C'est une mission que le G.I.L continue à remplir d'une part pour moraliser le marché de cet important intrant agricole et ce en garantissant la qualité, le prix et les délais de livraison et d'autre part pour satisfaire la demande de nombreux clients fidèles constitués d'Offices de mise en valeur, de Coopératives de services agricoles et de privés.

1°) IMPORTATION DE SEMENCES

a) de primeur :

ESPECES	VARIETES	QUANTITES EN KG
TOMATE	FUTURIA	1
	H. 63 - 5	60
	H. 63 - 4	40
	FANDANGO	2
	LUCY	2
	VERONE	4
	DIEGO	2
MELON	CANTOR	12
	SB 02	25
	SUPER SPRINT	38
	PACHA	15
PIMENT	ANANAIM	5
	B. 26 (FORTO)	5
PASTIQUE	SUGGAR BABY	300
COURGE	VERTE KARACHERE	10
	GRISON	30
CHOU FLEUR	CASABLANCA	10

VALEUR TOTALE C ET F : 153.000 D

Compte tenu d'un reliquat de la campagne écoulée de 60 kg environ de tomate et de 55 kg de melon hybrides, ces quantités permettant largement de satisfaire les besoins des cultures sous abris - serres et une grande partie des cultures sous petit tunnel et de primeur de plain champ.

b) du saison

ESPECES	VARIETES	QUANTITES EN KG
BLETTE CAROTTE	VERTE A CARDE BLANCHE	150
	NANTAISE AMELIOREE	350
	NANTAISE 1/2 LONGUE	350
	CHANTENAY A COEUR ROUGE	100
COURGETTE CHOU FLEUR	BLANCHE NON COUEUSE	40
	SUPER DOULE DE NEIGE	80
	GEANT DANOIS	60
EPINARD	MONSTRUEUX DE VIEROPLAY	100
FENOUIL	DOUX DE FLORENCE	300
HARICOT	ROYAL NEL	8.200
LAITUE	ROMAINE VERTE MARAICHERE	180
	AUGUSTA	60
MELON	ANNAS D'AMERIQUE	780
	JAUNE CANARIA	150
	BLANC D'ANTIBES	100
NAVET	VERTUS PARTEAU	1000
	A COLLET ROUGE	500
	A COLLET VIOLET	500
PASTèque	CHARLESTON GREY	7200
	KLONDIKE 7	300
	GREY BELL	100
PIRENT	MARCONI	25
	SUPER MARCONI	25
PETIT POIS	DOUX DE PROVENCE	2400
	PROVENCAL	4800
	MERVEILLE DE KELVEDON	2400
	PROVAL	2400
RADIS	NATIONAL	2000
TOMATE	VENTURA	200
	ROSSOL	20
	RED RIVER	60
	CAL J.	200
	RIO GRANDE	150
VALEUR C ET F : 163. 000 0		

2°) PRODUCTION LOCALE DE SEMENCES ET PLANTS

Il s'agit de multiplier et de diffuser sous forme de semences ou de plants certaines variétés sélectionnées par l'INRAI et très demandées par les producteurs.

Pour 1986, les quantités produites sont les suivantes :

ESPECE	VARIETE	QTE. (KG)
PIMENT	BALEUTI	30,5
	BELDI	101
	MESKI	8,5
CONCOMBRE	LOCAL	82
PASTISQUE	GIZA	52

Quant à la production de plants, elle a atteint 1 Million d'unités réparties par espèce et par centre comme suit :

ESPECE	CENTRE DE SFAX	CENTRE DE MONASTIR
TOMATE	370.000	152.000
PIMENT	314.000	110.000
POIVRON	-	5.000
AUBERGINE	-	5.000
TOTAL	684.000	316.000

/ es principales difficultés rencontrées dans le domaine de l'approvisionnement en semences et plants résident dans :

- Le non respect des délais de transmission au G.I.I. des besoins pour les différentes campagnes permettant de réaliser les importations à temps .

- La surestimation par certains opérateurs des quantités demandées d'où la naissance indésirable de stocks .

- Le retard de paiement qui compte tenu des disponibilités du G.I.L perturbe les calendriers de livraison . C'est ainsi que pour reporter en Décembre les besoins en semences de saison il faut , que les avances de primeurs soient au plus tard payées fin Octobre , ce qui n'est pas toujours le cas .

- L'insuffisance du Qums de semences de tissera de saison par rapport à la demande .

Les semences multipliées localement ne sont pas encore suffisamment connues par les agriculteurs pour prendre en considération toutes les quantités produites dans la détermination des besoins du pays .

3°/ EXPERIMENTATION.

COMPORTEMENT VARIETAL DE TOMATE.

OBJECTIF DE L'ESSAI :

- Précocité
- Rendement par m²
- Calibre moyen des fruits .

1er ESSAI PLEIN CHAMP AU C.R.G.R CHOTT MERIEM

Huit variétés ont été testées avec un témoin (H.83/5) en deux répétitions sur une superficie de 872 m² dont voici les résultats obtenus :

- Date de semis : 17.9.1985 Date début récolte : 15.1.1986
- Date de repiquage : 17.10.1985 Date fin de récolte : 11.4.1986

a) - PRECOCITE AU 28/1/1986 : KG / m²

FERIA	:	0,17
ROCCO	:	0,13
CONCORDE	:	0,13
SIERRA	:	0,11
FUTURIA	:	0,10
MONZA	:	0,08
H. 83/5	:	0,07
DONA	:	0,04
JACUITO	:	0,03

b) - RENDMENT PAR m² :

HYBRIDES A CROISSANCE INDETERMINEE	RESISTANCE	RENDMENT / m ² (KG)
FUTURIA	TM V.F	4,13
MONZA	TM F1.C3	3,68
ROCCO	TM F2.C5	3,85
SIERRA	TM F1.C3	3,65
DONA	TMV F2.N	3,58
CONCORDE	TM.CU.F2	3,55
FERIA	TM.V	3,51
JACUITO	TM.V.F2.N	3,44
H. 83/5	-	3,30

2°) - ESSAI SOUS GRAND ABRIS-SERRE :

On a réalisé deux essais, un au C.R.G.R de Chott Mariem comportant 5 hybrides (Noria, H.83/5, Véronne, Fandango et Lucy), et l'autre dans le Centre du G.I.L à Monastir, comportant 8 hybrides à savoir : (Elcy, Véronne, Lucy, H.83/5, Diego, H.83/4, Noria et Carmello) et dont les résultats obtenus sont les suivants :

C.R.G.R CHOTT MARIEM :

- Date de semis : 14.11.85 Date début récolte : 6.5.1986
- Date de repiquage : 14.12.85 Date fin de récolte : 12.6.86

VARIETES	RESISTANCE	PRECOCITE AUB/5 KG/m ²	RENDEMENTS KG/m ²	CALIBRE M. FRUIT (cm)
FANDANGO	TMV. U	1,60	11,35	4,8
H.83/5	-	1,44	10,70	3,1
NORIA	TMV-F.N	1,08	7,68	3,8
VERONNE	TMV	0,89	9,63	3,6
LUCY	TMV	0,70	4,73	3,8

CENTRE DU G.I.L A MONASTIR

- Date de semis : 8.11.85 Date début de récolte : 15.4.86
- Date de repiquage : 10.12.85 Date fin de récolte : 21.6.1986

VARIETES	RESISTANCE	PRECOCITE AU 8/5 KG/m ²	RENDEMENTS KG/m ²	CALIBRAGE % EN 1er CHOIX
H.83/5	-	2,47	4,5	33
H. 83/4	-	2,31	3,7	42
LUCY	TMV	2,11	4,2	27
VERONNE	TMV	1,72	5,1	26
DIEGO	TMV F.N	1,17	3,7	40
CARMELLO	TMV F.N	1,00	3,8	54
NORIA	TMV F.N	0,94	3,5	48
ELCY	TMV F.N	0,52	5,4	23

II SOMMAIRE

ACTIONS DE PROMOTION DES EXPORTATIONS ET D'ORGANISATION DE L'ÉCOULEMENT

	<u>PAGE</u>
1°/ - Exportation des pommes de terre	- 26 -
2°/ - Exportation des tomates fraîches	- 33 -
3°/ - Exportation des haricots verts	- 40 -
4°/ - Prix des matières consommables	- 43 -
5°/ - Composition des frais d'approche à l'exportation	- 44 -
6°/ - Fonds de stabilisation des prix des légumes et des fruits:	
A/ - Opération stockage de pomme de terre de consommation	- 45 -
B/ - Opération Piment rouge	- 50 -
7°/ - Campagne de transformation de tomates	- 58 -
8°/ - Conférences, Notes, Foires, Réunions	- 59 -
9°/ - Documentation	- 60 -

1°/ EXPORATION DES POMES DE TERRE.
CAMPAGNE 1985/1986.

/ Les conditions climatiques particulières ont favorisées durant la campagne 1985/1986, et l'augmentation sensible des superficies réservées à la culture d'arrière saison ont engendré une production record en pomme de terre estimée à 170.000 tonnes.

EVOLUTION DES SURFACES ET DES PRODUCTIONS.
DE POMME DE TERRE.

	1981/82	1982/83	1983/84	1984/85	1985/86
SUPERFICIE EN HA	11.000	13.000	13.000	14.000	15.000
PRODUCTION EN TONNES	110.000 T	150.000	135.000	150.000	170.000

ECOLEMENT

EVOLUTION DES APPORTS ET PRIX MENSUELS
PRATIQUES AU MIN DE TUNIS

	NOVEMBRE		DECEMBRE		JANVIER		FEVRIER		MARS		AVRIL		MAI	
	Q	P	Q	P	Q	P	Q	P	Q	P	Q	P	Q	P
1984/85	2089	239	2055	250	2337	221	1456	276	719	303	2712	192	2678	144
1985/86	2544	185	2929	143	2836	136	2350	146	2925	134	3287	115	3107	110

Q : EN TONNES /

P : PRIX MOYEN MENSUEL M / KG .

/_e tableau présenté ci-dessus représente l'écoulement des pommes de terre issues des cultures d'arrière saison et de primeur . Celles ci permettent l'approvisionnement du marché intérieur durant la période allant de Novembre à Mai , et le dégagement d'une certaine quantité à l'exportation.

Les niveaux d'apports mensuels enregistrés au MIN de Tunis en 1985/1986 relativement élevés par rapport à ceux de 1984/1985 ont entraîné les prix à la baisse . Cette situation qui dénote d'une certaine satisfaction de la demande intérieure a permis de prévoir le prélèvement de 10.000 T de pomme de terre à l'exportation durant la contre saison Européenne.

EXPORTATION DES POMMES DE TERRE NOUVELLES :

- Périodes d'exportation :
- Pomme de terre d'arrière saison : du 7/12/1985 au 26/3/1986
- Pomme de terre de primeur : du 19/4/1986 au 27/5/1986 .

LES EXPORTATEURS :

Les prix à la production situés aux environs de 150 F/KG a stimulé l'entrée en activité d'un grand nombre d'exportateurs . Le nombre de ceux ayant opéré au cours de la campagne 1985/1986 s'élève à 15 .

PRIX DE VENTE STADE MARSEILLE :

PERIODE D'EXPORTATION	7/12/85 ou 31/ 1/86	2/ 2/86 ou 26/ 2/86	1 / 3/86 ou 26/3/ 86	19/4/86 ou 30/4/86	3/5/86 ou 27/5/86
PRIX MOYEN DES VENTES STADE MARSEILLE EN F.F/KG POMME DE TERRE NOUVELLE DE TUNISIE .	3,00 à 3,50	2,85	2,54	2,38	2,20

En comparaison avec les prix pratiqués en périodes sur le marché Français durant les années antérieures , les prix de 1986 se situent au niveau le plus bas jamais enregistré .

Cette situation s'explique par l'interaction de deux facteurs :

- Une concentration de l'offre en pomme de terre nouvelle des différentes origines traditionnellement exportatrices sur le marché Français.

- Une abondance généralisée des récoltes 1965 dans tous les pays de la C.E.E affectant considérablement le marché de la pomme de terre de conservation durant le premier semestre 1966 .

REALISATIONS MENSUELLES EN TONNES : ORIGINE TUNISIE 1965/1966

	DECEMBRE	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	TOTAL
POMME DE TERRE D'ARRIERE SAISON	388	1024	1001	1057	—	—	3548
POMME DE TERRE DE PRIMEUR	—	—	—	—	502	1174	1786
TOTAL EXPORTATION POMME DE TERRE NOUVELLE DE TUNISIE							5314

L'exportation totale de pomme de terre nouvelle a atteint 5314 T soit 53% des prévisions de départ à savoir 10.000 T.

Le facteur prix à l'exportation a constitué le frein essentiel à la réalisation de 1^{er} objectif prévu.

LA VENTE A MARSEILLE :

- Les commissionnaires .

Les 5314 Tonnes de pomme de terre exportées ont été partagées par 8 commissionnaires installés à la Bourse des primeurs de Marseille. La part relative de chacun des commissionnaires a varié de 2 à 37% du total exporté.

- Distribution

La part de Marseille constitue le point d'éclatement de la pomme de terre de Tunisie. Celle ci atteint les M.I.N des principales villes de France à savoir : Paris, Rouen, Angers, Tours, Strasbourg, Lyon, Grenoble, Bordeaux, Avignon, Nice, Toulouse et Marseille.

LES ACHETEURS STADE MARSEILLE.

Constitués essentiellement de grossistes et de demi-grossistes .
Le nombre d'acheteurs le long de la campagne est variable d'un commissionnaire à l'autre .

On dénombre pour , le commissionnaire ayant reçu la plus grande part des expéditions à savoir 1963 T : 137 acheteurs . Parmi ceux ci , seuls 25 soit 18 % des clients ont enregistré un achat global dépassant 10 T .

LES PRIX DE VENTE STADE GROS.

Les prix de vente stade gros est généralement égal au prix de vente camion départ majoré des frais de transport (0,4 FF/KG au maximum) et de la marge grossiste (11 %) .

En comparaison avec les mercuriales des différents M.I.N de France , les prix de vente des pommes de terre de Tunisie , camion départ Marseille , facturés pour les exportateurs tunisiens semblent être inférieurs aux prix réellement pratiqués , la pomme de terre de Tunisie est insuffisamment défendue par les commissionnaires , d'où un manque à gagner au niveau des produits de la vente . En règle générale , la pomme de terre marocaine bénéficie au niveau de la vente camion départ d'une surcote variant entre 0,20 à 0,50 FF/KG par rapport à celle de Tunisie.

De l'avis des commissionnaires traitant de l'origine TUNISIE, cette différence réside dans la supériorité qualitative de l'origine marocaine. Cette explication peu convaincante ne se confirme pas au niveau de la vente stade gros.

Les premières investigations opérées sur les résultats de la campagne d'exportation 1966 laissent apparaître un certain nombre de carences à savoir :

- au niveau départ TUNIS
 - . Une multitude de marques caractérisées par une présentation hétérogène (emballage, marquage et étiquetage, palétisation ...)
- au niveau Marseille :
 - . Le nombre de commissionnaires traitant de l'origine tunisienne est élevé par rapport aux quantités exportées.
 - . Un déséquilibre manifeste au niveau de répartition des envois.

par commissionnaire . Les commissionnaires fortement approvisionnés défendent difficilement le produit , tandis que les autres , se considérant moins privilégiés , leur action se limite à placer le produit :

Dans les deux cas , il en résulte une pratique de prix tirant à la baisse .

- au niveau de l'exportation

Malgré le développement du secteur pomme de terre en Tunisie , les exportations plafonnent à 5000 T / An . Cependant les marges de progrès restent larges .

Enfin , pour promouvoir l'exportation il y a lieu entre autre de motiver la production et ce en faisant profiter les producteurs du bénéfice enregistré au niveau de l'exportation .

2°/ EXPORTATION DES TOMATES FRAICHES

Grâce à l'application des mesures d'encouragement décidées par le Conseil interministériel du 14 Juin 1984, et à la conjoncture de prix durant la campagne 1984 / 1985, les surfaces cultivées sous abris - serres ont atteint 1021 ha en 1988 soit 121 ha de plus qu'en 1985.

EVOLUTION DES SUPERFICIES SOUS ABRIS

UNITE : HA

CULTURES	C A M P A G N E S					
	1982	1985	1984	1985	1986	% 1988
TOMATE	1285,4	317,0	274,0	264	297	120,1 %
PIMENT	458,8	415,3	474,0	451	527	151,6 %
MELON	71,3	70,6	73,9	102	108	110,6 %
CORCOMBRE	11,7	21,6	33,8	...	35	3,4 %
AUTRES	24,5	45,8	31,0	53	54	5,3 %
T O T A L	1801,7	883	868,6	900	1021	1100 %

COMMERCIALISATION DE LA TOMATE FRAÎCHE.

- Marché Intérieur : Commercialisation MIN de Tunis

Q : Quantité mensuelle en T

P : Prix moyen mensuel en T/KG .

MOIS	1982		1983		1984		1985		1986	
	Q	P	Q	P	Q	P	Q	P	Q	P
NOV.									1047	152
DEC.									1287	230
JANV.									830	223
FEVR.	1351	234	350	1332	1341	1412	1547	261	540	338
MARS	1688	171	569	1315	1585	1308	1550	376	744	305
AVRIL	1205	177	923	1366	1736	1482	1808	548	1001	403
MAI	1529	190	2211	1165	1669	1353	1072	347	2255	210
TOTAL	4203	189	4062	1250	13341	1366	12984	362	4603	265
									NOV. DEC. JANV.	
									NON COMPRIS	

/ L'année 1986 est considérée comme une année de relance du secteur des cultures sous abris . La culture de la tomate en regression constante depuis 1983 a marqué une reprise sensible en 1986 permettant une offre semblable à celle enregistrée en 1982 .

Malgré la concentration relative de l'offre durant les mois d'Avril et Mai 1986 , les prix du gros pratiqués au niveau du MIN de Tunis sont demeurés soutenus. Ce qui dénote d'un certain développement de la demande intérieure en ce produit .

EXPORTATION MENSUELLE DES TOMATES FRAÎCHES

DE TUNISIE

	NOV.	DÉC.	JANV.	FÉV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
QUANTITE EXPORTÉES EN TONNES (arrondi)	8	53	71	12	98	141	37	0,2
TOTAL EXPORT TOMATE D'ARRIÈRE SAISON	132 T							
TOTAL EXPORT TOMATE DE PRIMEUR					294 T			
TOTAL EXPORT TOMATE	426 T							

Pour la première fois depuis 1970, on enregistre une exportation en tomate d'arrière saison. Celle-ci a porté sur 132 tonnes. L'exportation en tomate de primeur a atteint en 1980, 294 tonnes soit 14 t de plus que celle de 1985.

RÉALISATION PAR L'EXPORTATEUR

	G.I.L.	SODEPRIN	TUNID C.A.S.	COIMPX	TOTAL
TOMATE D'ARRIÈRE S.		121 T	10 T	1 T	132 T
TOMATE DE PRIMEUR	147 T	132 T	15 T		294 T
<u>T O T A L</u>	147 T	253 T	25 T	1 T	426 T

DESTINATIONS

57,5 % du total exporté a été dirigé sur Marseille , le reste soit 34 tonnes a été expédié sur d'autres marchés tels que :

- Suède : 25 tonnes
- Belgique : 26 tonnes
- Koweït : 2 tonnes
- R.F.A : 0,6 tonnes ,

INTERVENTION DU FOPRICEX

Compte tenu de la chute du cours de la tomate sur les marchés extérieurs au mois de Mars , il a été décidé de faire bénéficier les exportateurs de tomate d'une prime forfaitaire de 100 F/KG net exporté durant la période allant du 10 au 31 Mars 1986 .

Ainsi l'intervention du FOPRICEX a porté sur une quantité de 94.017 , d'une valeur globale de 9.401.700 .

GERALEMENT DE LA CAMPAGNE D'EXPORTATION MISEE PAR LE C.I.L

Il est devenu de coutume que le C.I.L s'adonne à des opérations d'exportation pour le compte de certaines Coopératives de Services et Offices de Mise en valeur . Ceux ci agissent en qualité de conditionneurs moyennant des avances en nature et en espèces accordées par le C.I.L

LES EXPORTATIONS PAR DESTINATAIRE : QUANTITES MISEES

G.R.I.V.A.N	72.280
COOP. CENTRALE DE NERHAMA	46.045
OFFICE DE MISE EN VALEUR GAMES	18.790
COOP. DE SERV. AGRIC. D'AKOUDA	11.405
TOTAL EXPORTATIONS C.I.L	148.470

Le 1985 à 1986, le nombre d'opérateurs traitant avec le G.I.I. est passé de 5 à 4. Cette régression traduit la réduction du volume de production réservée à l'exportation.

LES AVANCES.

Outre les avances en nature (carton d'emballage, palettes, feuillets, papiers...) les avances en espèces sur marchandises exportables accordées par le G.I.I. ont varié comme suit :

PERIODE D'EXPORTATION	AVANCE EN F / KG
FEVRIER	250
MARS	260
AVRIL	340
MAI	340

Ces avances s'appliquent pour les calibres 1, 2, 3 et 4 avec une proportion maximale du calibre 4 fixée à 75 %.

- Avance sur main d'œuvre de conditionnement : 40 F/KG exporté.

R E S U L T A T S.

Qualité de la torréfaction : Elle est acceptable dans l'ensemble. Les proportions en calibre par rapport aux quantités exportées sont de :

CALIBRE	CAMPAGNE 1985	CAMPAGNE 1986
CAL 1	0,1 %	0,2 %
CAL 2	13,6 %	22,1 %
CAL 3	40,3 %	47,5 %
CAL 4	46 %	29,1 %
	100 %	100 %

La campagne 1986 se caractérise par une production de petits calibres.

REALISATIONS PAR COMMISSIONNAIRE...

COMMISSIONNAIRES	POIDS NET EXPEDIE	FREINTE MOYENNE	PRIX DE VENTE TOUTS CALI- BRES, PAR RAPPORT AUX QUANTITES VENUES
BRATLANTA MARSEILLE	47.405	4,5 %	6,42 FF
POMORA MARSEILLE	72.230	2,3 %	6,15 FF
SIIM MARSEILLE	26.865	4,3 %	6,29 FF
TOTAL	146.470	3,39 %	6,26 FF

Le prix de vente moyen tout calibre est de 6,26 FF /KG net vendu
soit une chute de 1,19 FF/KG par rapport au prix de 1985 .

PRIX F.O.B MOYEN / MARQUE :

MARQUE	QUANTITE NETTE EXPORTEE	MONTANT DES VENTES RAPATRIEE	PRIX MOYEN EN FOB tout CALI- BRE EN M/KG	EN FF / KG
OMIVAN	72.230 T	135.703,688	484	4,69
NEBHANA	49.045	123.845,620	510	4,81
DASIS DAZEE	19.790	8.291,535	484	4,70
DIMAS AKOURA	11.405	5.784,063	507	4,81
TOTAL	146.470 T	173.620,944	503 M/KG	4,77 FF

Malgré la chute des prix de vente signalée plus haut , le prix
F.O.B en millimes s'est maintenu au même niveau que celui enregistré en
1985 et ce suite à la dévaluation du dinar Tunisien .

ESTIMATION DES PRIX DE CESSON PRODUCTEUR

MARQUES	QUANTITE NETTE EXPORTÉE	MONTANT NET DES VENTES STADE PRODUCTEUR	PRIX DE CESSON AGRICULTEUR
O.M.I.V.A.H	72 ^T 230	22.374 ^D 510	310 M / KG
KEEHANA	46.045	15.352,346	333
GASIS	19.790	5.162,577	307
DIMAS	11.405	3.683,929	323
<u>TOTAL</u>	148 ^T 470	46.573 ^D 352	318 M / KG

Cette estimation tient compte de tous les frais d'approche à l'exportation y compris les frais de conditionnement fixés à 170 F/KG .

3°/ EXPORTATION DES HARICOTS VERTS

Grâce à l'intervention du G.I.A., les exportations d'haricot vert ont enregistré de 1961 à 1983 une bonne performance. Le maximum de réalisation, à savoir 92 T, a été atteint en 1983.

Depuis, l'exportation d'haricot vert accuse une régression continue pour atteindre 42 T en 1988 dont 13 T à partir des cultures d'arrière-saison menées sous abris verre.

Le fléchissement de cet article à l'exportation est causé par la résultante d'un certain nombre de facteurs à savoir :

- Des facteurs exogènes :

Le type d'haricot vert produit en Tunisie trouve son débouché essentiellement sur le marché français. Celui-ci importe annuellement 75.000 tonnes en moyenne d'haricot vert (différents types confondus).

L'importation française mensuelle varie entre Octobre et Juillet de 2000 à 3000 tonnes.

L'exportation d'haricot vert de Tunisie se limite au mois de Mai où toutes les origines traditionnellement exportatrices sur la France sont présentes. La concentration de l'offre constatée ces dernières années sur le marché français pendant cette période (5000 tonnes) en moyenne a fait évoluer les prix à la baisse. Il en a résulté des pertes au niveau des exportateurs et une baisse de rentabilité de la culture des haricots verts au niveau des producteurs.

ANNEES	QUANTITES EXPORTÉES PAR LE GIL	AVANCES SUR MARCHANDISE ACCORDÉES PAR LE GIL	PORTE DU PROFIT NIVEAU EXPORTATEUR
1983	82 T	Du 2/5 au 15/5 : F+EF: 500, M: 300 Du 16/5 au 7/6 : F+EF: 400, M: 250	BILAN POSITIF
1984	88 T	E FIN: 800 - F : 500 - M : 400	BILAN POSITIF
1985	60 T	Du 5/5 au 21/5 : F+EF: 750 M/KG M : 530 M/KG Du 22/5 au 3/6 : EF et F : 500 M/KG M : 400 M / KG	DEFICIT DE : 9.124.000 Soit 150 M / KG
1986	35.600	Du 6/6 au 21/5: EF: 550 M/KG - F: 450 M/KG Du 21/5 au 27/5: EF: 400 M/KG - F: 300 M/KG	DEFICIT DE 3.073.000 Soit 103 M / KG

FACTEURS D'EXCÈS

F : FIN
EF : EXTRA FIN

- TRANSPORT : Le manque de compartiment frigorifique au sein des bateaux desservant la ligne Tunis - Marseille a imposé l'utilisation du fret avion. Celui-ci, en plus de sa capacité limitée, représente 17 % de la valeur finale du produit soit l'équivalent de l'ensemble des frais d'approche niveau Tunis (conditionnement et mise à F.O.B.).

- CONDITIONNEMENT :

Malgré l'intervention du G.I.L. à ce niveau, le conditionnement des hericots verts confié à la Coopérative théguennia demeure insuffisant. Parmi les problèmes rencontrés on cite :

- Le mélange des calibres dans le même carton
- L'inadéquation de l'emballage, provoquant l'échauffement du produit.
- L'insuffisance :

Les niveaux des prix résultant des apports au MIN de Tunis, comparés aux avances sur le produit exportable déterminent les quantités réservées à l'exportation.

Pour pallier à ces difficultés et promouvoir l'exportation des hericots verts du tunisien et compte tenu de la situation du marché de destination à savoir le France, il est impératif outre les améliorations à apporter au niveau du conditionnement de compresser les frais d'approche et notamment au niveau du fret.

RESULTATS EXPORTATION HARICOT VERT

PERIODE D'EXPORTATION : 6 - 28 / 5 / 1986
 NOMBRE DE CARTONS EXPORTES : 7803
 POIDS NET EXPORTE : 35,508
 NOMBRE D'EXPEDITIONS : 19
 FRETE : AVION

R E S U L T A T S	V A L E U R	
	TOTALE	AU KG EXPORTE
- Montant brut des ventes à Marseille et Paris en F. F	310.009,65	8,86
- Frais de transit et commission France FF	87.071,57	2,45
- Montant net des ventes rapatrié en F.F	220.027,98	6,44
- Montant net des ventes rapatrié en D.T	25.113,585 D.T	706 M / KG
• Frais de transport fret Aérien D.T	7.238,375 D.T	203 M / KG
- Valeur vente F.O.B en D.T	17.677,610	503 M/KG
• Frais de transit Tunis et frais de banque	975,591	27,4 M / KG
- Valeur nette des ventes produits conditionnés	16.901,619	475,6 M / KG
- Couverture frais de conditionnement par G.I.L jusqu'à concurrence de 170 M / KG	6.046,220	170 M / KG
- Valeur de cession producteur	10.855,399 D.T	305,6 M / KG
- Avance sur produit	14.528,650	408,5 M / KG
DEFICIT G.I.L	3.673,251	103 M / KG

4°/ 1°) RIX DE QUELQUES MATIERES CONSOMMEES ACCORDUES
PAR LE GIL A TITRE D'AVANCE EN NATURE AU PSI.

COUTANT

CONJONCTURE 1988

DESIGNATION	ANNEE 1983		ANNEE 1984		ANNEE 1985		ANNEE 1986	
	Fournisseur	P. UN. EN D.	Fournis.	P. UNIT. EN D.	Fournis.	P. UN. EN D.	Fournis.	P. UNIT. EN D.
CARTONS D'EMBALLAGE	G.I.L	0,370	G.I.L	0,385	G.I.L	0,390	G.I.L	0,400
FIBRE DE BOIS	D.O.D	0,350	D.O.D	0,350	-	-	-	-
PAPIER CRISTAL	SOCOTU	0,550	SOCOTU	0,550	-	-	-	-
PAPIER INTERCAL. AIRE	SOCOTU	0,230	SOCOTU	0,230	SOCOTU	0,300	G.I.A.F	0,565 la kg
FEUILLARD	G.I.A.F	14,400	-	-	N.T DE P	10,500	-	-
	N.T DE P	19,500	N.T DE P	19,500	G.I.A.F	15,800	N.T DE P	24,526 le roul.
AGRAFFES	SOCOTU	3,500 les 2000	SOCOTU	3,500 les 2000	SOCOTU	3,800 les 1000	G.I.A.F	7,000 les 1000
CERCLEUSE	SOCOTU	90,000	IMPORTEE FRANCE	91,400	-	-	-	-
PALETTES	EL WAFI	3,500 la Pal	ANON MARZOJA	4,500 la Pal	EL WAFI	4,500 la Pal	G.I.A.F	5,500 la Palette
SECATEUR	G.I.A.F	2,000	G.I.A.F	2,000	G.I.A.F	2,000	G.I.A.F	2,000 l'unité

6°/ FONDS DE STABILISATION DES PRIX DES LEGUMES
ET DES FRUITS.

(Loi des Finances pour 1983 - J.O.R.T N° 48 du 5-8 Juillet 1983)

A/ - OPERATION STOCKAGE DE POMME DE TERRE DE CONSUMATION

CAMPAGNE 1985

---1°---

/_ Affondrement des prix de la pomme de terre pratiqués au stade gros enregistré au courant de Mai 1985 a suscité une intervention anticipée du Fonds de Stabilisation des Prix des Légumes et des Fruits .

1°) DEMARRAGE DE L'OPERATION :

L'intervention du Fonds a démarré le 12 Mai 1985 dans la région de Nabeul pour s'étendre progressivement aux régions de Bizerte , du Sahel et de Jendouba.

2°) PRIX D'INTERVENTION : 130 F/KG net rendu entrepôt
(Arrêté du 23 Mai 1985)

3°) LES DEPOTS FRIGORIFIQUES UTILISES POUR LE STOCKAGE DE LA POMME
DE TERRE :

LOCALISATION	GESTIONNAIRE	CAPACITE THEORIQUE	ZONE D'APPROVISIONNE- MENT
EL BATTAN	DMVVI	500 T	BIZERTE et ARINA
KORCA	DMPIA	2.000 T	ICAP - BON
HENZEL DOUZEL	DMPIA	2.000 T	ICAP - BON
FA			
DOU SALEM	DMPIJ	1.100 T	JENDOUBA
SOLIMAN	G. I. L	1.000 T	ICAP - BON
MONASTIR	SODEPRIN	700 T	ISABEL

FRAIS DE STOCKAGE

Ils ont été fixés par le Ministère de l'Industrie et du Commerce à 20 M/KG net et par mois . Ce poste de frais englobe outre les frais de location de l'entrepôt , les frais de fonctionnement (électricité et maintenance) : les frais de gerbage des caisses ou pallox lors du stockage ainsi que les frais de sortie pour la mise à la vente .

EQUIPEMENTS DES DIFFERENTS ENTREPOTS

Les entrepôts frigorifiques sont équipés différemment .

DESIGNATION DE L'ENTREPOT	AIRES DE TRI ET PRESTOCKAGE	CHARIOTS ELEVATEURS	CAISSES PLASTIQUES	PALLOX	PALETTES	CHAINES DE TRI ET CALI- BRAGE	TABLE DE TRI
EL BATTAN	X		X		X	X	
KORDA	X	X	X		X	X	
MENZEL BOUZELFA	X	X	X		X	X	
BOU SALEM	X	X		X		X	
SOLIMAN	X	X		X		X	X
MEHASTIR	X	X	X		X	X	

Les caisses plastiques des dépôts de Korda et Menzel Bou Zelfa sont fragiles et en nombre limité .

DEROULEMENT DE L'OPERATION

APPROVISIONNEMENT

ENTREPOT EL BATTAN : alimenté principalement par deux centres de collecte - l'un localisé à Aousja et géré par le S.I.L. , l'autre à Menzel Angris en charge par la Coopérative de services agricoles de Menzel Janil. Certaines livraisons directes à partir des zones limitrophes à El Battan ont été enregistrées .

- Entrepôts de terre : Muzel, Oy, Zele, Soliton et Bou Balon ;
alimentés par des livraisons directes à l'exception de Kumba auquel a été
affecté un centre de collecte placé à Dar ALLOUDE .

- Entrepôt de Pongalit : alimenté conjointement par des livrai-
sons directes et des centres de collecte placés au niveau des différentes
Coopératives de services de la région .

FRAIS DE COLLECTE ET DE TRANSPORT :

Ils sont pris en charge par le Fonds .

CONDITIONS DE TRAVAIL :

- ACHAT :

Les lots de pomme de terre présentés sont systématiquement agréés
avant d'être déchargés . Les lots ne présentant pas les qualités requises
sont retirés .

- RECEPTION ET TRIAGE :

Les lots admis sont déchargés, pesés puis triés manuellement .
Les écarts de tri sont retranchés du poids initial .

- FACTURATION :

Le poids net des pommes de terre admises est facturé à raison de
130 MVEG et le paiement se fait automatiquement sur présentation de facture.

- STOCKAGE :

Les pommes de terre de qualité stockable sont logées selon les
équipements disponibles en caisses plastiques , pellex , ou même en sacs de
polyéthylène tissé . Les chambres frigorifiques sont ainsi remplies au
fur et à mesure selon un ~~schéma~~ schéma d'emballage approprié .

A la fermeture de chaque chambre, une température de 10°C et une
hygrométrie de 90 % y sont maintenues jusqu'à la fin de la période de
stockage .

- DURÉE DE STOCKAGE :

La durée de stockage a varié de 3 à 5 mois .

- LA VENTE :

La reprise des stocks pour la mise à la vente a été effectuée au
début du mois d'octobre . Exception faite des deux chambres d'El Battan qui

ont été vidées au courant du mois de Septembre pour céder la place aux pommes et poires.

- RETRAIT DES STOCKS :

Les stocks ont été débités par chambre jusqu'à épuisement total.

- PREPARATION A LA VENTE :

Une opération de triage a été effectuée et les écarts de triage passés.

Deux formules de vente ont été adoptées :

- Vente aux Marchés de gros de Tunis et de Sousse
- Vente sur place : les acheteurs dans ce cas sont des approvisionneurs des régions autres que Tunis et Sousse, agréés par les autorités locales et approuvés par la Direction des Prix et du Contrôle Economique du Ministère de l'Industrie et du Commerce.

- PRIX DE VENTE :

Dans le 1er cas, les prix de vente pratiqués sont ceux du marché alors que dans le deuxième cas, ils ont été arrêtés quotidiennement en fonction de la cotation du marché de gros de Tunis déduction faite des frais du marché (1% environ) et des frais de transport.

R.E.S.U.L.T.A.T.S

TABLERAU I

QUANTITE STOCKEE : La quantité totale stockée dans les six entrepôts précités est de 2.940¹.358.

DUREE DE STOCKAGE : Elle a varié d'un entrepôt à l'autre entre 40 et 150 jours. Cette variation est tributaire de la nature de la production de la zone où l'entrepôt est situé et des conditions du marché au moment de la vente.

FREINTE DE STOCKAGE : Elle est définie par la perte en poids entre le stock initial au moment de l'entreposage et le stock final mis à la vente.

Les taux de freinte enregistrés ont varié de 0,141 / mois à 2,971 / mois, selon les entrepôts. La freinte normale semble être celle enregistrée dans l'entrepôt de la SODEPRA (MOHASSIR) à savoir 1,73% / mois.

ECARTS DE TRIAGE : Il s'agit des tubercules pourris retirés au moment du triage pour la mise à la vente. En moyenne ils sont de 0,87%.

QUANTITE MISE A LA VENTE : Elle est de 2.869¹.870. La perte entre l'écart de triage et freinte s'élève à 52.545 soit 1,7% du poids initialement stocké.

ENTRÉES	PERIODE DE STOCKAGE	QUANTITE NETTE STOCKÉE (T)	PERIODE DE VENTE	USAGES DE STOCKAGE EN TONNES		QUANTITE NETTE MISE A LA VENTE (T)	ÉCARTS DE TRIAGE		FRAIS DE STOCKAGE		PÉRIODE PAR TONNE
				MIN.	MAX.		Q111	A	Q111	A	
DATEAN	18/5 - 15/7	521,537	23/8 - 28/8	3,2	4,4	513,840	5,204	1	2,255	0,45	0,14
			10/11-28/11								
KOSKA	13/5 - 2/7	1.138,578	21/10-12/11	5	5,3	1.120,428	3,684	0,34	6,284	0,72	0,14
M.ROBERTS	12/5-20/6	702,290	28/8-16/10	3,8	4,8	698,400	7,007	1			
ROUSSEAU	8/7 - 20/8	240,639	16/9-20/10	1,4	2,0	234,522	3,755	1,5	10,262	4,18	2,97
POUSTIP	20/5-12/6	74,060	20/8	2,3	0,3	71,108	-	-	2,972	4	1,73
WILSON	24/5 - 4/7	250,278	12/8-15/11	2,8	4,4	248,472	-	-	8,804	3,4	1,3
TOTAL	12/9 20/8	2.840,288	25/8-28/11			2.868,870	19,660	0,67	32,785	1,11	

ENTREPRISES	VALEUR D'ACHAT P.O. ¹ 1980 IV KC	CENTRES DE LOCATION	COLLECTES N. CRUSSE	PAIS D. TRAJAC A L'ENTREPRISE	FRAIS D'ENTREPRISE	TRANSPORT C. COLLECTE ENTREPRISE	TOTAL	PART DE REVENUE N. KC
EL. BOUTIN	67.788 ⁰ ,812	1.228 ⁰ ,137	963 ⁰ ,820	325 ⁰ ,260	-	3.443 ⁰ ,222 170.000 ⁰ ,177	767 ⁰ ,275	141 ⁰ ,44
K. D. R. A	147.754 ⁰ ,500	-	53 ⁰ ,820	1.220 ⁰ ,260	-	-	149.830 ⁰ ,760	131 ⁰ ,88
R. G. B. E. L. F. A	22.333 ⁰ ,720 ⁽¹⁾	-	-	2.334 ⁰ ,030	-	-	21.867 ⁰ ,720	120 ⁰ ,53
W. J. S. A. L. E. T.	12.373 ⁰ ,070	-	-	617 ⁰ ,760	1.243 ⁰ ,750	-	14.234 ⁰ ,580	137 ⁰ ,42
W. G. A. S. T. R.	8.630 ⁰ ,400	-	-	444 ⁰ ,480	-	430 ⁰ ,720	10.505 ⁰ ,600	141 ⁰ ,81
S. O. L. I. M. A.	33.445 ⁰ ,890	-	-	1.483 ⁰ ,260	-	-	34.929 ⁰ ,150	135 ⁰ ,60
T. O. T. A. L.	340.287 ⁰ ,760	1.228 ⁰ ,137	727 ⁰ ,448	7.045 ⁰ ,080	1.243 ⁰ ,750	4.080 ⁰ ,950	384.703 ⁰ ,123	134 ⁰ ,23

(1) Cont 2.781,310 représentant valeur d'achat de 32.773 de petit calibre à raison de 70 IV KC

(2) Transport de 2000 colis vers vides
de Nettoyage & Bâtiment.

T A B L E A U I I

Le prix d'intervention de 130 M/KG net a'entend prix de cession des pommes de terre rendues entrepôt par les producteurs .

L'entrepôt d'El Gatten réservé pour la région de Bizerte se trouve éloigné des zones de production et a nécessité la mise en place de deux centres de collecte respectivement à Bouja et à Menzel Jani .

Les frais de collecte et de transport jusqu'à l'entrepôt ont été supportés par le Fonds .

FRAIS DE MISE EN STOCK :

Les frais de mise en stock ont varié de 1,68 M/KG à 11,81 M/KG.

Cette variation est due notamment à la prise en charge des frais de collecte et de transport .

ENTREPOTS	LOCATION ENTREPOT 20 M ³ /MOIS	MAIN D'OEUVRE DE TRIAGE ET BARRI- MENTAGE	TRANSPORT ENTREPOT N. 5000	TOTAL
EL BATTAN	51.578 ⁰ ,652 (1)	1.389 ⁰ ,574	3.526 ⁰ ,423	57.775 ⁰ ,636
KORBA	111.535 ⁰ ,556 (2)	1.380 ⁰ ,250	2.458 ⁰ ,200	115.374 ⁰ ,106
M. BENZELFA	181.588 ⁰ ,806 (3)	1.020 ⁰ ,000	1.100 ⁰ ,200	183.525 ⁰ ,006
BOU SALEM	14.825 ⁰ ,000	804 ⁰ ,770	-	15.729 ⁰ ,770
MEALSTER	4.600 ⁰ ,000	-	-	4.600 ⁰ ,000
SOLIMAN	22.805 ⁰ ,497	241 ⁰ ,800	114 ⁰ ,200	23.161 ⁰ ,497
TOTAL	286.950 ⁰ ,583	4.837 ⁰ ,384	7.189 ⁰ ,100	298.977 ⁰ ,037

- (1), (2), (3) - Ces chiffres pouvant être retenus sous réserve d'approbation définitive par les gestionnaires des entrepôts.

- FRAIS DE LOCATION ENTREPOT : calculés sur la base des durées de stockage réelles et des quantités nettes stockées.

- FRAIS DE MAIN D'OEUVRE : La variation de ce poste de frais entre les différents entrepôts est fonction de la proportion quantitative vente sur place et vente aux marchés de gros. Il est à noter que la préparation des paniers de terre destinés aux marchés de gros nécessite plus de soin au niveau du triage et du ramassage des noix.

- FRAIS DE TRANSPORT : Ce poste de frais ne concerne que les expéditions aux marchés de gros. Il est calculé sur la base d'un prix à la caisse pleine de 75 kg net environ. Le coût unitaire de transport est variable selon le point de départ et de destination des paniers de terre misés à la vente. Ces coûts sont respectivement de :

COÛT UNITAIRE	LIEU DE DEPART	LIEU DE DESTINATION
200 M/ caisse	BATTAN	TUNIS
400 M/ caisse	BATTAN	Sousse
300 M/ caisse	KORBA	TUNIS
350 M/ caisse	KORBA	Sousse
200 M/ caisse	MENZEL BOU ZELFA	TUNIS
200 M/ caisse	SOLIMAN	TUNIS

Les coûts tiennent compte, outre les frais de transport, des temps d'attente enregistrés aussi bien au chargement au niveau des entrepôts qu'au groupage des caisses vides au niveau des marchés de gros.

Cette tâche a été confiée à la Coopérative des Services Agricoles de Benargoub.

COMMERCIALISATION

VENTE	QUANTITE EXPEDIEE	QUANTITE VENUE	FREINTE DE COMMERCIALISAT.	Taux de FREINTE
VENTE AU MARCHÉ DE GROS DE TUNIS	887,294	875,891	11,403	1,28 %
VENTE AU MARCHÉ DE GROS DE SOUSSE	86,972	83,991	2,981	3,42 %
VENTE SUR PLACE	2.105,604	2.105,604	-	-
TOTAL	2.880,870	2.875,486	14,384	0,5 %

La perte de poids au niveau de la vente est de 14,384 soit 0,5 % de la quantité mise à la vente. Ce faible taux de freinte s'explique par la part importante des ventes sur place soit 72,85 % de la quantité totale mise à la vente.

LA VENTE

TAB LEAU III

	QUANTITE NETTE VENDUE (T)	PRIX VENTE BRUT MOYEN	PRIX DE VENTE NET MOY.	FRAIS DE COMMERCIALISAT.	% FRAIS DE COMMERCIALISATION
VENTE MARCHÉ DE GROS DE TUNIS	875,891	247 M/KG	220 M/KG	27 M / KG	12,1 %
VENTE MARCHÉ DE GROS DE SOUSSE	83,991	269 M/KG	235 M/KG	34 M / KG	14,6 %
VENTE SUR PLACE	2.105,604	-	259 M/KG	-	-
TOTAL	2.875,486	-	240 M/KG	-	-

Les frais de commercialisation au niveau des marchés de gros de Tunis et de Sousse,impôt agricole non retenu, s'élèvent respectivement à 12,1 et 14,6 % des valeurs de vente.

ÉTAT GÉNÉRAL DE L'OPÉRATION

D. E. P. E. N. S. E. S		RECETTES MOINES	
Achat de 2043 ¹ / ₃ de	352.287 ⁰ / ₁₀₀	Vente marché de Gros	
poivre de terre		de Tunis (875 ¹ / ₁₀₀)	140.240 ⁰ / ₁₀₀
Frais de mise en stock	11.415 ⁰ / ₁₀₀	Vente marché de gros	
Frais de location entrepôts: 200,050 ⁰ / ₁₀₀		de Sousse (93 ¹ / ₁₀₀)	22.137 ⁰ / ₁₀₀
frigorifiques		Vente sur place	
Frais de mise à la vente	12.021 ⁰ / ₁₀₀	(2.105 ¹ / ₁₀₀)	344.872 ⁰ / ₁₀₀
(M. œuvre + transport)			
TOTAL	475.575⁰/₁₀₀	TOTAL	715.309⁰/₁₀₀
		EXCÉDENT	47.233⁰/₁₀₀

BILAN DES OPERATIONS DE STOCKAGE DE PORE DE TERRE DE CONSERVATION

ANNEES	QUANTITES STOCKES	PAIX D'ACHAT MILLIM.	VENTE TOTALE (C)	PAIX DE REVIENT TOTAL	PAIX REVIENT KG	PERTE DE POIDS PRELIMTE ET POURRIURE EN	QUANTITE VECHES	P. N DE VENTE MILLIMES	PERTE OU DE- VETICE KG/MIL.	OBSERVATIONS
1984	2.466 T	90	197.439	221.102 D	119,7M	25	1647 T	120	+ 0,3	Stochoe tre- ditionnel affectue par CSA S/Contre le du G.I.L
1983	2.685 T	110	317.344	281.136 D	233 M	46	1551 T	114		.
1984	212 T	120	25.460	30.094 D	192 M	8,6	188 T	207	+ 15	Stochoe frigorifique
1985	341 T	130	44.280 C	34.642 D	231 M	13	311 T	183	- 36	.
1986	2.840 T	130	360.286	673.675 D	234 M	2,2	2.675 T	249	+ 15	.

SUITE EN

F

2



MICROFICHE N°

04330

République Tunisienne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية
وزارة الزراعة

المركز القومي
للتوثيق الفلاحي
تونس

F 2

B/ STABILISATION DES PRIX DU PIMENT ROUGE

/ Le prix d'intervention de 120 millimes par kilogramme de piment rouge rendu centre de collecte fixé en 1963 a été ~~renouvelé~~ pour 1965 :

Pour accomplir la mission de stabilisation des prix du piment destiné à la transformation en harissa (pour le moment) , le G.I.L a dû faire appel d'une part à la Coopérative IIDIBAH (KAIROUAN) pour effectuer les opérations d'achat aux producteurs et de transport et d'autre part à la Coopérative EL FETH (KORBIA) pour acheter aussi du piment de la région mais surtout pour transformer le tout en harissa .

En vertu de la convention signée par le G.I.L et cette dernière Coopérative , celle ci , s'est engagée à prendre en charge le financement nécessaire pour la transformation jusqu'à 1000 T de piment rouge frais en harissa : frais d'acquisition des boîtes d'emballage et de conditionnement, frais de fabrication etc

Pour sa part le G.I.L (Fonds de Stabilisation des Prix des Légumes et des Fruits) finance l'achat du produit frais rendu usine au prix de 133 millimes / kg pour le piment de la région de Kairouan (10 millimes de frais de transport et 3 % de commission) , et doit se faire rembourser au fur et à mesure des ventes du produit fini tout en contrôlant le déroulement de toute l'opération .

Il a été convenu que les agios bancaires seraient pris en charge par le Fonds tant que la marchandise est en stock .

Ainsi du 25 Octobre au 20 Novembre 1965 on a collecté seulement 154 T de piment rouge dont 124 T de la région de Kairouan et le reste du Cap Bon . Toutefois malgré ce faible tonnage, les prix pratiqués aussi bien par les industriels qu'aux ~~magasins~~ de gros se sont alignés durant cette période au prix d'intervention du Fonds et ce après un important effondrement constaté quelques jours avant le démarrage de l'opération .

Pour intervenir dans la région de Sidi Bou Id il importe d'accélérer la création de la Coopérative de Services Agricoles .

Il y a lieu de rappeler qu'à la veille de la Seconde Guerre mondiale, les plantations d'hortensias étaient évaluées à 2032 ha et que les quantités de plants produites en 1935 ont été de 17300 ha soit 5901 ha d'hortensias environ.

Enfin, compte tenu de la stagnation voire régression de la production de la consommation locale d'hortensias et des possibilités limitées quant à l'exportation de ce produit, il importe de mieux planifier à l'avenir la production et de limiter toute extension de surface.

Un effort particulier doit être consacré en matière de sélection, de multiplication et diffusion de nouvelles variétés locales.

1°/ CHARGES DE TRANSPORT DE 1965-1966

PRODUCTION :

Moyennant une superficie de 18.500 ha et un rendement national de 22,5 T/HA, la production totale en tomate de saison en 1966 a atteint 415.000 T.

PRIX DE VENTE PRODUCTEUR :

Le prix de vente de la tomate fraîche destinée à la transformation est fixé à 55 F / HQ, soit une augmentation de 3 F/HQ par rapport au prix de vente de 1965.

CENTRES DE COLLECTE :

In décembre en 1966 : 171 centres de collecte agréés et moins de cartes professionnelles, contre 167 en 1965.

ANNÉE	NAZEL	ARIANA	BIZZERTE	TINIS	BEJA	TOTAL
1965	166	17	4	-	-	187
1966	167	17	5	1	1	171

Ces centres ont été visités périodiquement par une commission de suivi regroupant le C.I.L., le SICR et le service régional de contrôle des prix.

DÉROULEMENT DE LA CAMPAGNE :

La campagne de transformation de tomate 1966 s'est déroulée en général dans des conditions satisfaisantes.

L'intervention de l'Office du Commerce dans l'écoulement du produit fini a créé une ambiance plus détendue entre la production et la transformation.

QUANTITÉ TRANSFORMÉE :

Les quantités transformées ont atteint 287.000 T, soit 69,4 % de la production totale en frais. La production correspondante en double concentré de tomate a été de 40.000 tonnes.

84/ () CONFÉRENCES, NOTES, POINTE ET RELATIONS :

- Rapport préliminaire sur l'éventuelle participation de l'U.C.P. " EL AZIZA " (Bou Selou) à l'autosuffisance en matière de production de semence de pomme de terre de primeur .
- Note sur l'organisation des campagnes d'exportation des pommes de terre nouvelles de Tunisie .
- Conférence sur l'écoulement des primeurs en Tunisie : Monastir Juillet 1968 .
- Eléments de stratégie de promotion de la production de pomme de terre .
- Note sur l'exportation des légumes de Tunisie .
- Participation à la Foire des Primeurs de l'économie , au 2ème Salon National de l'Agriculture et l'Agric - Alimentaire et à la Session Verte de Berlin .
- Participation à la préparation du VII ème Plan (Présidents du S/C des cultures maraîchères)
- Participation aux réunions de préparation des campagnes de production et d'écoulement des légumes, aussi bien au niveau national que régional ainsi qu'aux journées d'information et aux tables rondes .
- Participation aux travaux préparatoires du 12ème Congrès du Parti Socialiste Destourien (Commission de l'Agriculture) et aux travaux préparatoires du 8ème Congrès de l'U.N.A (Commission des Affaires Economiques et de l'Infrastructure) : Préparation de document de travail pour chacune de ces deux commissions .

- ETASHER -

- Revue " PHYTOMA " (Défense des cultures)
- Revue " PLASTICITAE "
- Revue " Horticulteur P.H.M. "
- Revue " AGRICULTURE AFRICAINE "
- Revue " SEMENCES ET PROGRES "
- Revue " LA PORTE DE L'AFRIQUE FRANÇAISE "
- Revue " L'INFORMATION AGRICOLE "
- Revue " FRANÇAISE DU MARKETING "
- Revue " INFO (C.I.I.F.I.) "
- Bulletin " Marché International de la Potée de Terre "
- Bulletin " Marché International des Fruits et Légumes Frais "
- Bulletin " Marché International des Conserves de Fruits et Légumes "
- Bulletin " PEX ACTUALISES "
- " Bulletin des Nouvelles des Marchés " (France)
- Cahiers du C.I.I.F.I.
 - N° 15 l'Espagne - stratégie d'exportation espagnole et le secteur des fruits et légumes .
 - N° 17 lutte intégrée - synthèse de quatre années d'expérimentation dans le Sud - Est .
 - N° 20 le consommateur face au commerce de détail des fruits et légumes .

— 第 12 卷第 1 期 —

- Review * CONJUNCTURE *
- Review * INFORMATION ECONOMIQUE AMERICAINE *
- Review * TEMES EL KADRA *
- Review * DIALOGUE *
- * FLASH UTICA *

• " CEPEX ACTUALITES " •

1-3 / - ACHAT (ETRANGER)

• Balon " Marché et Techniques de Production " du C.T.I.F.L.
France .

• La distribution des fruits et légumes en France
C.T.I.F.L / France

• Hongrie : " Le marché pour les produits des pays en
développement (CNUCED / GATT)

1-4 / - EDITION ET DIFFUSION PAR LE C.T.I.F.L

• FLASH INFORMATIONS

[dont un numéro spécial sur l'approvisionnement du pays
en semences]

• Bulletin " Lumières sur les légumes " **أفراء على الخضار**

[dont un numéro spécial sur la pousse de terre] .

III DE PARILL

PAGE

- Programme d'activités du G.I.L.

pour la campagne 1986 / 1987

- 82 -

BOURSE D'ACTIVITES DU GOUVERNEMENT
INTERVENTIONNEL DES LEGUMES POUR
LA CAMPAGNE 1966 / 1967

Pour la présente campagne le G.I.L. compte :

1°) - En matière de promotion de la production maraîchère

en général et celle d'hiver saison en particulier :

- Produire et distribuer 5500 / de semences de pomme de terre dont 3000 / pour les cultures d'arrière saison et 2500 / pour les cultures de primeur . Ces semences seront dérivées du tonnage global qui sera importé par l'Office des Légumes pour la campagne 1967/1968 .

- Produire 200 kg de semences sélectionnées de piment , 100 kg de semences de pastèque , 50 kg de concombre et 2 millions de plants de tomate et de piment pour les cultures sous abris - serres ,

- Importer et diffuser à prix coûtant des semences hybrides (90 - 95 % des besoins du pays) et de variétés fixées (20 à 40 % du marché) .

- Participer aux travaux d'expérimentation , aux actions de démonstration et de vulgarisation de variétés et de techniques culturales .

2°) - En matière d'organisation de l'équipement et de promotion

des maraîchers :

- Collecter, rassembler et diffuser tout renseignement statistique relatif à la production des légumes , (surface , productions) et à leur commercialisation (quantités , prix ,)

- Participer à l'organisation, au suivi des campagnes de transformation (tomate , piment et petit pois) .

- Etudier l'évolution des coûts de production , des frais d'approche à l'exportation et mettre au point des échelles appropriées .

- Exporter 200 / de tomate et 100 / d'haricots vert pour le compte de Coopératives de services et d'Offices de mise en valeur agricole .

- Organiser l'exportation de 5.000 f de pomme de terre et contrôler les ventes à Marseille .

- Prospector de nouveaux produits pour les produits traditionnels et tester certains produits nouveaux .

- Participer aux foires et expositions nationales et internationales (Berlin , Moscou) .

3°/ - En matière de stabilisation des prix , la C.I.L. compte intervenir :

- Du 20 Mai au 10 Juillet pour acquérir et stocker 5000 f de pomme de terre de consommation .

- En Juin - Juillet pour acquérir et stocker 200 f d'ail et 500 f d'oignon .

- En Octobre - Novembre pour transformer en haricots 1000 f de piment rouge .

- En Décembre pour rapporter 200 f de petit pois .

Ces interventions auront lieu à un prix fixé à temps par l'état qui en principe doit couvrir les coûts de production .

Dans tous les cas la priorité est donnée aux petits agriculteurs contraints de vendre dès la récolte .

4°/ - En matière d'information , la C.I.L. continuera à éditer le " Flash Informations " et " Livres sur les légumes " avec deux numéros spéciaux : un sur la pomme de terre et l'autre sur la tomate .

FIN

68

VUES